

Dans de nombreuses régions de l'OCDE, les migrations internationales jouent un rôle majeur vis-à-vis de l'évolution de la démographie et du capital humain. Ces dix dernières années, l'emploi de migrants diplômés de l'enseignement supérieur a fortement augmenté, notamment sous l'effet de l'évolution des politiques migratoires en faveur de l'entrée de travailleurs hautement qualifiés. Les différences relevées entre les régions sur le plan de la distribution régionale des individus hautement qualifiés nés à l'étranger sont particulièrement marquées au Mexique, aux États-Unis, en Espagne, au Canada et en Allemagne (graphique 10.1). En dépit de la forte augmentation récente des flux d'immigrants peu qualifiés en provenance d'Amérique du Sud, les régions espagnoles affichent, en moyenne, la même proportion de migrants hautement qualifiés que d'autres pays d'Europe du Sud comme l'Italie et le Portugal.

En termes absolus, les individus hautement qualifiés nés à l'étranger sont très nombreux aux États-Unis, au Canada et en Australie. Paris et Londres attirent aussi les migrants qualifiés. En pondérant ces chiffres par la taille de la région d'accueil, le tableau des régions représentées est similaire, même si leur classement est sensiblement modifié. L'Ontario, Londres et la Colombie-Britannique sont les régions qui bénéficient le plus des migrations de main-d'œuvre qualifiée, la population née à l'étranger et diplômée de l'enseignement supérieur représentant plus de 15 % de la main-d'œuvre considérée (graphique 10.2).

Les individus nés à l'étranger élèvent-ils le niveau d'instruction moyen dans les pays d'accueil ? Les données vont dans ce sens pour plusieurs pays de l'OCDE. En Irlande, au Portugal, en République slovaque et au Royaume-Uni, le niveau d'instruction plus élevé des migrants par rapport aux autochtones est manifeste. Le nombre d'autochtones diplômés du supérieur est plus élevé dans les pays nordiques, qui accueillent traditionnellement un grand nombre de réfugiés. Il convient bien sûr d'interpréter ces estimations avec prudence, car les migrants non réguliers sont généralement sous-représentés dans les recensements et les enquêtes sur la population active, et ils ont souvent un niveau d'instruction moins élevé (graphique 10.3).

Il est essentiel de voir si les régions qui accueillent des migrants hautement qualifiés s'appuient sur des avantages concurrentiels pour attirer les individus compétents. On notera que la corrélation est plus étroite entre les migrants qualifiés récents (résidant dans la région depuis moins de cinq ans) et les migrants qualifiés établis de plus longue date (résidant depuis plus de quatre ans dans la région) qu'entre les migrants qualifiés récents et les migrants non qualifiés établis (graphique 10.4 pour les immigrants d'origine africaine, les observations étant les mêmes pour les groupes d'autres origines). Cette corrélation peut s'expli-

quer par les effets de réseau propres aux individus hautement qualifiés. Une coordination plus étroite entre politiques migratoires et politiques de développement régional pourrait s'avérer nécessaire pour tirer profit des migrations comme d'un levier en faveur de l'amélioration des compétences.

Définitions

Les migrants qualifiés correspondent à la main-d'œuvre née à l'étranger titulaire d'un diplôme de niveau 5 ou 6 de la CITE et résidant dans la région considérée en 2005.

Les migrants récents sont les personnes arrivées dans le pays au cours des cinq années précédentes. Les migrants établis résident dans le pays depuis cinq ans ou plus.

Sources

OCDE, base de données sur les immigrés dans les pays de l'OCDE (DIOC) et base de données régionales, <http://stats.oecd.org/WBOS>

Voir l'annexe B pour les sources et les métadonnées par pays.

Années de référence et niveaux territoriaux

2005-06 ; TL2 et TL3. Données relatives aux immigrants non disponibles par région pour le Chili, la Corée, l'Islande, Israël, le Japon, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Turquie.

Informations complémentaires

OCDE (2010), *Perspectives des migrations internationales 2010*, Éditions OCDE, DOI: 10.1787/migr_outlook-2010-fr.

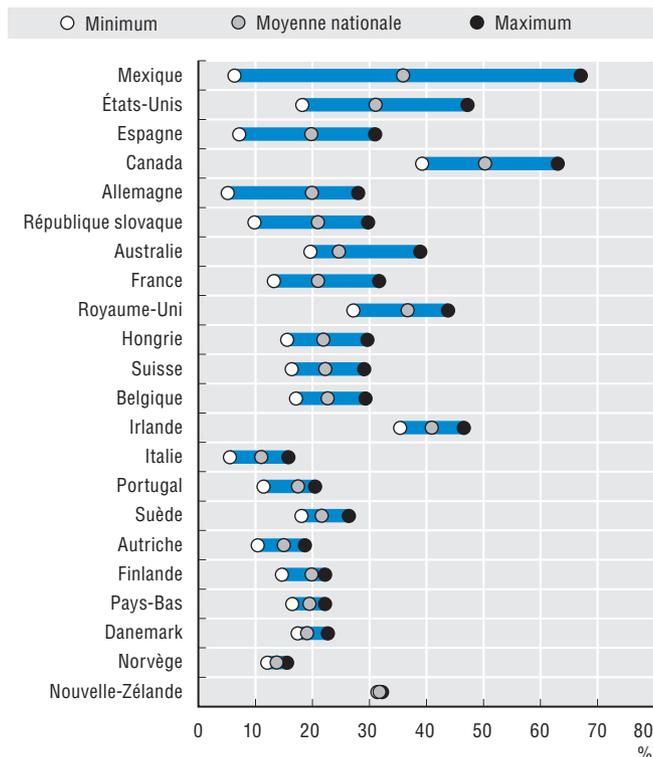
OCDE (2010), « Determinants of localisation of recent immigrants across OECD regions », www.oecd.org/dataoecd/61/49/45344744.pdf.

Notes des graphiques

10.3 : Les chiffres par pays correspondent à la somme des chiffres des régions TL2.

10. MIGRATIONS DE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE DANS LES RÉGIONS DE L'OCDE

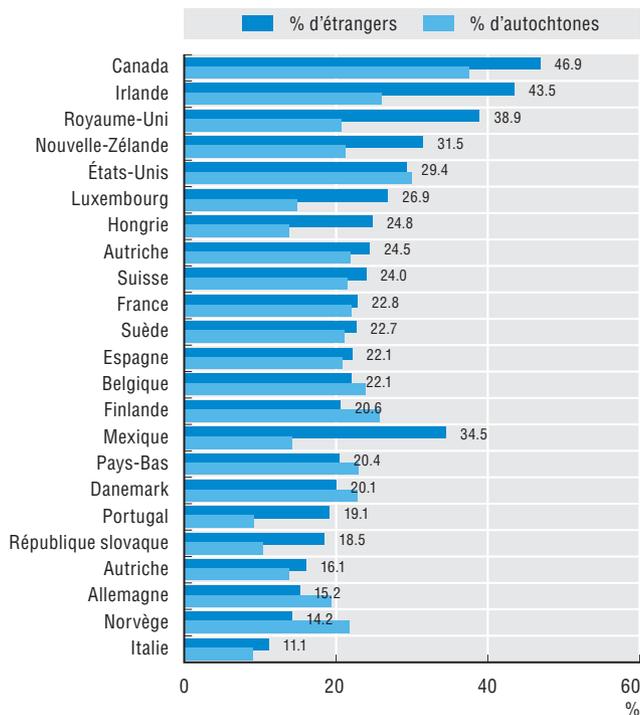
10.1. Fourchette régionale (TL2) des migrants qualifiés en % du total des immigrants, 2005



10.2. Classement des 20 premières régions TL2 pour l'accueil des migrants qualifiés, 2005

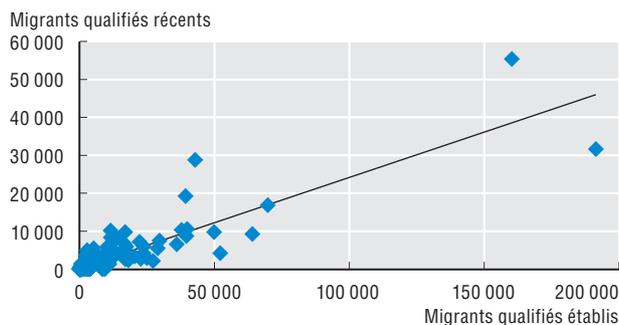
Selon le nombre de migrants hautement qualifiés	Migrants qualifiés	Selon la part (en %) des migrants dans la population active	Migrants qualifiés en % de la population active
California	2 628 162	Ontario	15.50
Ontario	1 499 035	British Columbia	15.30
New York	1 341 895	London	15.30
Florida	1 060 243	Australian Capital Territory	11.90
London	932 560	Bruxelles/Brussels	10.10
Texas	752 027	Luxembourg	10.00
New Jersey	632 125	New South Wales	9.40
Illinois	510 517	California	9.30
British Columbia	509 985	New Jersey	9.10
Ile De France	494 161	Western Australia	9.10
New South Wales	483 865	Alberta	9.00
Quebec	371 120	Region Lemanique	8.90
Virginia	332 904	North Island	8.70
Victoria	329 221	New York	8.60
Massachusetts	327 303	Victoria	8.40
Nordrhein-Westfalen	307 732	Florida	7.20
South East	300 485	District Of Columbia	7.10
Maryland	298 746	Hawaii	6.80
Bayern	263 096	Maryland	6.70
Georgia	258 200	Yukon Territory	6.30

10.3. Proportion de la population active diplômée de l'enseignement supérieur, par lieu de naissance, 2005

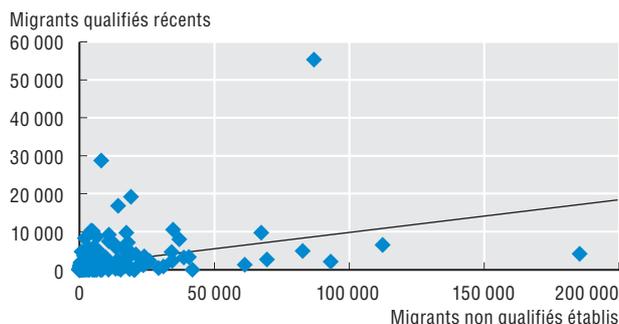


10.4. Caractéristiques des effets de réseau en fonction du niveau d'instruction, immigrants d'origine africaine, régions TL2, 2005

Effets de réseau : migrants qualifiés récents et migrants qualifiés établis



Effets de réseau : migrants qualifiés récents et migrants non qualifiés établis



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932439577>



Extrait de :
OECD Regions at a Glance 2011

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/reg_glance-2011-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2012), « Migrations de main-d'œuvre qualifiée dans les régions de l'OCDE », dans *OECD Regions at a Glance 2011*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/reg_glance-2011-15-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.